

CONGO UNI, CONGO FORT

MESSAGE DE PAIX DE LA SOCIETE CIVILE DU SUD-KIVU
A L'OCCASION DU 39ème ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

«Nous combattons également toutes les tentatives de morcellement du territoire national. La grandeur du Congo est basée sur le maintien de son unité politique et économique».

M. Patrice Lumumba (M.N.C.) : les déclarations finales
à la conférence de la Table Ronde (20 février 1960)

I. INTRODUCTION

A l'occasion du 39^e anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo, notre cher pays, enlaidi par les affres de la guerre, la Société Civile du Sud-Kivu a voulu par la quatrième fois lever sa voix pour revendiquer la cessation des hostilités et le retour à Paix. En ce moment où elle s'interroge sur CE QUI RESTE ENCORE DE NOTRE INDEPENDANCE, elle interpelle tout le monde contre le plan ignominieux qui depuis le 2 août 1998 est en train d'exterminer des populations entières pour la simple raison qu'elles refusent d'adopter la philosophie de la VIOLENCE, de la HAINE et des TUERIES.

II. ETAT DES LIEUX

Le 2 avril 1998, après la guerre dite de libération, la Société Civile du Sud-Kivu dénonçait l'imminence d'une agression étrangère au Sud-Kivu.

Quatre mois après, ces craintes devenaient une réalité : un nouveau drame mettait à rude épreuve une population qui pensait encore ses plaies. Le rêve d'une ère de réconciliation et de reconstruction s'évaporait.

Le 9 novembre 1998, dans notre PLAN DE PAIX, nous déplorions «les horreurs d'une guerre féroce» qui en dépit de son rejet par la population durait déjà «depuis trois longs mois» (p.4). Aujourd'hui, nous voilà au-delà du 10^eme mois. Et pourtant ! Le Liberia a déjà terminé sa guerre. Les frères ennemis de la Sierra Leone sont en train de se concerter. Et, l'une des plus furieuses hostilités de ces temps vient de s'éteindre au KOSOVO après 74 jours seulement. L'ougandais Kaguta Yoweri Museveni vient de décréter une amnistie générale conviant du coup les anciens «rebelles» de son pays à la gestion commune de la cité. Bien plus, il a contresigné l'Accord de Paix de Syrte (18 avril 1999) où au point 6, les cosignataires se résolvent à stimuler la RDC à initier un débat national regroupant toutes les tendances.

Alors que le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans la **Résolution 1234** aux points :

2. *«Déploire que les combats se poursuivent et que les forces d'Etats étrangers demeurent en RDC dans les conditions incompatibles avec les principes de la charte des Nations Unies et demande à ces Etats de mettre fin à la présence de ces forces non invitées et de prendre immédiatement mesures à cet effet ;*

3. *Exige l'arrêt immédiat des hostilités ;*

7. *Condamne tous les massacres perpétrés sur le territoire de la RDC, et demande afin que les responsables soient traduits en justice, qu'une enquête internationale soit ouverte sur ces événements, notamment les massacres dans la province du Sud-Kivu et autres atrocités dont le Rapporteur spécial sur la situation des Droits de l'Homme en RDC fait état dans le rapport présenté conformément à la résolution 1999/61, adoptée par la Commission des Droits de l'Homme à sa cinquante-cinquième session (E/CN, 4/1999/31)».*

Alors qu'une lueur d'espoir a brillé le jour où les trois chars de l'armée de MUSEVEM ont quitté Uvira pour Goma (Nord-Kivu) via Kamanyola - Ruzizi II (pont) - Bukavu.

Comme si le feu ne calcinaient que les bêtes fauves ou des végétaux, nos belligérants se battent maintenant presque au cœur du pays. Après que la guerre a naturellement dévasté les traditionnelles provinces martyres et que les engins de la mort se soient diversifiés et sophistiqués, la fin de notre cauchemar ne semble donc pas être pour demain.

Dans quelques jours, nous serons Mercredi le 30 Juin 1999. Le 30 juin 1960 était un jeudi. C'est ce jour là qu'immortalisent les vers suivants du «Debout congolais», notre hymne national.

*« Trente juin,
du 30 juin jour sacré,
sois le témoin.
Jour sacré,
de l'immortel Serment de Liberté
Que nous léguons
A notre postérité
Pour toujours ! »*

Plus haut dans le même hymne nous chantons :

*« O Pays, Congo
Bien aimé, Congo
Don béni, Congo
Des aïeux, Congo
Nous peuplerons ton sol
Et nous assurerons ta grandeur »*

En toute âme et conscience, pour nous tous Congolais civils et militaires le Mercredi 30 juin

sera-t-il le jour sacré de notre serment de liberté ? Si nous pouvons répondre « Oui », nous jubilons dès maintenant. Si la réponse qui remonte du fond de nous-mêmes est « Non », alors qu'allons-nous léguer à notre postérité ? Est-ce avec cette guerre interminable, absurde, fratricide et criminelle que nous peuplerons notre « pays bien aimé », le « don béni de nos aïeux » ? Est-ce en nous massacrant les uns les autres que nous en assurerons la grandeur ! Cicéron qui a vécu les guerres hégémonistes et civiles de Rome nous prévient contre l'apocalypse par ce postulat : « Une paix injuste vaut mieux qu'une guerre ». Et chacun pourtant dans le conflit congolais perd son temps à justifier sa guerre, sinon à la vanter. C'est pourquoi, nous, membres de la Société Civile du Sud-Kivu réunis à Bukavu le 3,7,8, et 12 juillet 1999 avons décidé d'adresser les messages suivants aux différents protagonistes de la guerre qui déchire notre pays

III. DECLARATIONS

I. Aux Responsables du Rassemblement Congolais pour la Démocratie.

1. La Société Civile du Sud-Kivu condamne votre entêtement à poursuivre la guerre, car comme Walter SCOTT le disait : « La guerre est le seul jeu où les deux parties se trouvent en perte, lorsqu'il est fini. »
2. Quelles que soient les alliances dont peut bénéficier le R.C.D. un vieux proverbe arabe nous apprend que : « Par la force, on arrive à tout sauf à se faire aimer ».
3. Nous VOUS rappelons que les populations civiles qui fuient l'avancée de troupes du R. C. D. c de ses alliés, périssent par milliers dans la forêt loin de toute assistance. N'est-ce pas là le début d'un génocide contre ceux que vous appelez « votre peuple » ?

II. Aux alliés du R.C.D.

A. A l'Ouganda

1. La Société Civile du Sud-Kivu félicite le gouvernement ougandais pour sa décision de se retirer du Territoire congolais. Elle espère voir le retrait des troupes ougandaises s'accélérer sur tous les fronts afin de permettre aux Congolais de régler en toute souveraineté les problèmes qui les divisent.
2. Le jeudi 3 juin 1999, des milliers des Congolais ont célébré les martyrs de l'Ouganda : les Kizito, les Lwanga, les Mbanga Tuzinde. etc. Qu'un pays qui a vu naître de tels héros vienne guerroyer contre les compatriotes d'Annuarite, de Bakanja, d'Antonio de Vunda,... n'est-ce pas la gommer une belle page de son histoire

3. A vous, Excellence Monsieur le Président de l'Ouganda nous demandons : de stimuler ceux qui hésitent encore de vous suivre dans la 6^{ème} résolution de l'Accord de Sirte. A savoir dans la voie d'une « immédiate *cessation of hostilities to pave the way for, dialogue and peacefully* » afin que le 30 juin 1999 soit le témoin des traditionnelles retrouvailles entre chefs d'Etats et peuples voisins du Congo-Kinshasa.

B. Au Rwanda

1. La Société civile du Sud-Kivu a appris la déclaration du cessez-le-feu unilatéral du gouvernement rwandais. Elle s'étonne néanmoins de la confirmation par la presse internationale de la présence des troupes rwandaises sur le théâtre actuel des combats. Le cas de Manono est là pour en témoigner. Et chaque jour qui passe nous offre le spectacle des va-et-vient de ce troupes sur notre territoire.
2. La Société Civile du Sud-Kivu exhorte le Rwanda à emboîter le pas à l'Ouganda dans le désengagement militaire en R.D.C. en vue de lever cette suspicion que pour Kigali toute zone actuellement occupée par « nos » rebelles fait partie de la République rwandaise.
3. Elle dénonce l'ingratitude du Rwanda vis-à-vis du Congo, cette terre d'asile pour des millions d'exilés rwandais de tous les temps, qu'il se soit agi des Tutsi de 1959 et 1961 ou des Hutu de 1994.
4. A vous, Excellence Monsieur le Président du Rwanda, permettez-nous de vous révéler que de toutes les deux rives de la Ruzizi, on entend des enfants qui crient à leur manière cette parole de Hans Ryner : « Une cause qui a besoin de soldats est une mauvaise cause ».

C. Au Burundi

1. Le Burundi est le seul belligérant qui a nié encore ce jeudi 3 juin 1999 son implication dans la guerre en R.D.C. Entre le 8 novembre 1998, date où le major Pierre Buyoya, président de ce pays avait reconnu la présence de ses troupes en R.D.C., et ce jeudi 3 juin 1999, peut-on savoir la date où la décision fut prise de retirer ces troupes ? Cette inconstance, pensons-nous, n'est pas de nature à favoriser le règlement pacifique et le retour à la paix.
2. La plupart des soldats burundais qui guerroient à Uvira, Baraka-Fizi nous disent : « Silaha si raha » (Ikinvanisho utikizana umunezero), « L'arme n'apporte pas le bonheur ». Preuve qu'ils portent les armes malgré eux, ils se souviennent peut-être du concours de leurs frères congolais lors de l'embargo qui a mis Bujumbura à rude épreuve ou qu'ils appréhendent ces rancunes qui opposent des peuples même après des millénaires.
3. A vous, Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi : Souvenez-vous que les pères de notre Indépendance, le Prince Louis RWAGASORE et Patrice Emery LUMUMBA nous regardent et nous plaignent : leur martyr aura été vain.

III. A l'ONU et à la Communauté Internationale.

A. A L'ONU

1. La Société Civile du Sud-Kivu constate qu'il arrive que les Etats membres de l'ONU se fassent la guerre, de longues guerres même sans que l'Organisation intervienne énergiquement pour vite y mettre fin. Nous proposons que le Conseil de Sécurité devienne plus diligent et plus efficace pour enrayer de la carte du monde les zones troublées par des guerres affreuses.
2. La Société Civile du Sud-Kivu félicite l'ONU pour avoir pris la résolution 1234 relative à la guerre en République Démocratique du Congo. Elle propose que cette résolution ne soit pas lettre morte dans ce forum et que son effectivité sur le terrain congolais intervienne le plus vite possible : il ne faut pas attendre que le Congo soit dépeuplé et totalement dévasté pour appliquer cette résolution.
3. La Société Civile du Sud-Kivu rend un hommage posthume au Birman Suhu U Thant (1909-1974) ancien Secrétaire Général de l'ONU de 1961 à 1971, dont le PLAN de Réconciliation nationale mit fin en 1962 à la sécession Katangaise et à d'autres velléités sécessionnistes de cette époque. C'est sous le mandat du même Suhu U Thant que fut résorbée au Nigeria la sécession biafraise (1967-1970).
3. A vous, Excellence Monsieur Koffi Annan, africain comme nous et Secrétaire Général actuel de l'ONU :
 - nous vous demandons de jouer entièrement votre rôle d' « Osagyefo » c'est-à-dire « sauveur » et de ne point nous faire attendre un nouveau U Thant. Ce document est un « *De profundis* » c'est le Psaume 55 jaillissant de toutes les poitrines des hommes de bonne volonté qui peuplent le Sud-Kivu et qui clament : « *Les hommes sanguinaires et trompeurs ne vivront pas la moitié de leurs jours. Mais, moi je compte 5111' toi* » (Ps. 55, 24).

B. A l'O.U.A.

Historiquement, la Société Civile du Sud-Kivu retient deux faits :

- D'abord c'est qu'en 1964, en dépit des discordances africaines autour de la personnalité de feu Moïse TSHOMBE, alors Premier Ministre de la R.D.C, l'O.U.A. s'était vigoureusement investie dans la conciliation et la pacification de notre pays. Elle condamna avec véhémence l'opération « Dragon rouge » (intervention commando belgo-américaine qui dans la Province Orientale, mit fin aux rébellions après avoir fait couler beaucoup de sang) alors que l'Organisation panafricaine préconisait une solution négociée.

- Ensuite, c'est qu'en 1967, alors que le Congo se trouvait à sa guerre contre les mercenaires conduits par Jean Schramme, Bob Denard et leurs compères. L'O.U.A. créa un Comité dirigé par l'Ethiopie qui, avec l'aide des pays voisins du Congo devait aider Kinshasa à juguler la mutinerie.

Excellence, Monsieur le Président du Burkina Faso (pays des Hommes Intègres) et Président en exercice de l'O.U.A., les données actuelles sont les mêmes que celles de 1967. Parmi les agresseur du Congo on trouve des mercenaires étrangers et des insurgés nationaux. L'O.U.A. peut jouer; aujourd'hui le même rôle qu'en 1967. Les Etats qui ont offert leurs bons offices sont nombreux. La Société Civile du Sud-Kivu pense ici au Kenya, à la Libye, à la Zambie,... Fort de la mission qui vous a été confiée conjointement avec le Secrétaire Général de l'ONU par la Résolution 1234, la Société Civile du Sud-Kivu attend impatiemment de vous voir prendre vos responsabilités en amenant les pays non invités par le gouvernement congolais de cesser d'intervenir dans les affaires intérieures de la R.D.C.

C. Aux Etats Unis d'Amérique

1. La Société Civile du Sud-Kivu stigmatise le fait que la puissance qui fait la police du monde aujourd'hui impose en Afrique centrale des minorités armées sans nullement se préoccuper des principes démocratiques élémentaires ni des notions élémentaires de nos histoires nationales.
2. Nous dénonçons la culture de la déstabilisation permanente en Afrique des Grands-Lacs, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier. Plus spécifiquement, nous dénonçons avec véhémence les facilités que certaines ONG du Nord sont en train d'accorder aux planificateurs de cette guerre sous le couvert d'aide à la reconstruction.

IV. Au Gouvernement de Kinshasa

1. La Société Civile félicite le sens élevé de nationalisme qui se consacre aujourd'hui par le passage de la raideur à la souplesse en acceptant de rencontrer nos concitoyens qui se retrouvent au R.C.D.
2. La Société Civile demande la révision de la stratégie des bombardements qui frappent indifféremment sur les cibles militaires ennemies et les populations civiles innocentes.
3. La Société Civile du Sud-Kivu propose que, lors des négociations, l'intérêt supérieur des peuples, surtout ceux du Sud-Kivu, soit placé au premier plan en n'acceptant rien qui puisse remettre en cause la souveraineté nationale et le droit de tout homme à une nationalité.

V. A la population congolaise du Sud-Kivu

- I. Peuple uni, nous sommes unis par le sort. Unis dans l'effort d'être indépendants et souverains. Nous devons le demeurer. Que la déception liée à 10 mois de guerre sans issue ne rende pas nos oreilles attentives au discours sécessionniste de ceux qui prétendent que l'Ancien Kivu détaché du reste du Congo serait un petit paradis.
2. La Société Civile salue l'endurance dont la population a su faire montre d'abnégation en persévérant dans la vision unioniste du pays.
3. Principalement aux Jeunes du Sud-Kivu :
 - Soyez vigilants. restez optimistes et préservez l'unité nationale en croyant à un Congo uni et donc fort.
 - Refusez de vous enrôler pour ne pas tacher vos mains du sang de vos frères.
 - Quittez la passivité pour ne pas vous engager dans n'importe quoi.
4. La Société Civile du Sud-Kivu regrette que des intérêts égoïstes aient fait oublier à de nombreux fils et filles de notre pays leurs devoirs de citoyen.

CONCLUSION

Pour que le sacrifice ultime de notre Héros national, Monsieur Patrice Emery LUMUMBA qui, écrivant à sa chère femme Pauline, déclarait : « *Ils ont corrompu certains de nos compatriotes ils en ont acheté d'autres, ils ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance. Que pourrai-je dire d'autre ? Que mort, vivant, libre ou en prison (...) ce n'est pas ma personne qui compte. C'est le Congo, c'est notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on nous regarde du dehors, tantôt avec cette compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir(...). je sais et je sens du fond de moi-même que tôt ou tard mon peuple se débarrassera de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs...* », ne soit pas inutile, permettez-nous de rêver. Notre rêve est celui de revoir les traditionnelles retrouvailles entre dirigeants et peuples voisins du Congo commémorer avec faste le 39ème anniversaire de l'Indépendance de ce Pays. Nous demeurons convaincus que vous allez vous impliquer dans la restitution de la Paix au peuple martyr du Sud-Kivu et de la République Démocratique du Congo en général. Les populations du Sud-Kivu vous en remercient à l'avance.

Ont contribué à l'élaboration du présent memorandum, les Associations, les Collectifs et les Plates-formes ci-après :

| N° | ASSOCIATIONS | NOMS DU REPRESENTANT | FONCTION |
|-----|-----------------------|---------------------------|------------------|
| 1. | A.E.0 | Raymond Sung. Bel Mukwa | Secrétaire |
| 2. | ACCO | Dominique Kamulette | Secr. Exécutif |
| 3. | ADAS | Ildéphonse Cishugi | Président |
| 4. | ADECO-Kivu Montagneux | Issa Ololenyanya Eustache | Secr.ni. du CA |
| 4. | ADIF | Mutijima Bazalake | Sec./CA |
| 5. | ADINI Nzovu | Sébastien Matenda | Repr. Légal |
| 6. | AFECEF | Deodatte Cishibanji | Présidente |
| 7. | ANAPECO | Prosper Birhakaeka | Vice-Président |
| 8. | APDI-Kivu a.s.b.1 | Nestor Bauma Bahete | Secr. Général |
| 9. | APIDE | BemardWatunakanzaa | Animateur |
| 10. | ASALAK | Mutimbwa Kabuku | Président |
| 11. | ASSODEKA | Songa Kitungano | Secr. exécutif |
| 12. | ASSOPEKA | Watuta Ibungu | Président |
| 13. | BON BERGER A.S.B.L. | Kankisingi Kitangilwa | Sec. Général |
| 14. | BUREAU DE COORDIN. | Pierre Saidia Mulamba | Sec. Permanent |
| 15. | BUREAU DE COORDIN. | Gervais Cirhalwirwa | Vice-président |
| 16. | BUREAU DE COORDIN | Léon Baruani Misenga | Secrétaire |
| 17. | BURE-AU DE COORDIN " | Didace Kaningini | Membre |
| 18. | BUREAU DE COORDIN " | Jolly Biaya Tshizaza | Membre |
| 19. | BUREAU DE COORDIN " | Bruno Bahati B. | Membre |
| 20. | C.S.C | Roger Yalala | Secr. Prov. |
| 21. | C.U.B | Malere. Mushagalusa | Porte-parole |
| 22. | CASDI | Kajungu Bahati M. | Sec. exécutif |
| 23. | CDL/CEPPA | Kizungti Katarama | Dir. des projets |
| 24. | CEDAC | Emmanuel Zitilu | Animateur |
| 25. | CEFAPAM | Jean-M. Kamalebo Wat. | Coordinateur |
| 26. | CEPRATA | K. Mukulumanya Decky | Dir. des progr. |
| 27. | CERPRU- ISDR | Benjamin Kithongo Wenga | ASS 2 RCHCH |
| 28. | CLONGD | Jean Mwilarhe | Président |
| 29. | CODA | Emmanuel Rugarabura | Président |
| 30. | COJESKI | Nyama Arnold | Secr. Général ai |
| 31. | COLL. DES ETUD. ISP | Ombeni Kikuma | Porte-parole |
| 32. | CRONGD/ Sud-Kivu | Stella Yanda | Membre du CA |
| 33. | ECC/ Sud-Kivu | Bilubi Olengabo | Coordinateur |
| 33. | EGLISE KIMBAGUISTE | Rd Banyakwa Mushingilwa | Secr. provincial |
| 34. | FADES | Ignace Mupira | Président |
| 35. | FEC-SK | Nelabyo Mughima B. | Resp. Prov. |
| 36. | FILADER | Félicien Mbarambara | Administrateur |
| 37. | G JEREMIE | Kiliza Olingi Déogratias | Secr. Permanent |
| 38. | Groupe MOISE | Abbé D. Mukange Kaloza | Président. |
| 39. | HUMANITAS | Sylvain Masirika | Coordinateur |
| 40. | LIVAP | Mika Milenge Jean | Financier |
| 41. | M.T.M. | Iviarovi Marie | Présidente |
| 42. | MESEP | Déo Mirindi Mungu AK. | Coordinateur |

| | | | |
|-----|-----------------|-----------------------|------------------|
| 43. | O.N.D.BU. | Déo Musharamina | Coordinateur |
| 44. | PAR | Léon Lwingo Kibukila | Coord. adjoint |
| 45. | PLD | Anne Cirume | Animatrice |
| 46. | PRENADEM | Wasso Milenge Gervais | Coordinateur |
| 47. | RADIO MAENDELEO | Aziza Clotilde | Journaliste |
| 48. | S.M.B. | Balegamire Kalinda | Administrateur |
| 49. | SIBU | Xavier Bacirongo | Coordinateur |
| 50. | SIDEM | Marie-Rose Shakalili | Animatrice |
| 51. | SIKASH | Kabobya Baguma | Chef de service |
| 52. | SINYA | Prosper Birhakaheka | Président CA |
| 53. | SYECO/ Sud-Kivu | Bahezire Nadira | Secr. Rapporteur |
| 54. | UEC | Aimé-Claude Mulumba | Trésorier |
| 55. | UMUCO/Sud-Kivu | Valérien Malekera K. | Président |
| 56. | UNIC-ISGEA | Ossuru Djuma | Sec. du Collège |
| 57. | V.D.D (projet) | Busilana Kasangadjo | Coordinateur |

Fait à Bukavu le 12 juin 1999.

Joseph M. KYALANGILWA, Président Provincial
Gervais CHIRHALIRWA, Vice-Président Provincial
Léon BARUANI MISENGA, Secrétaire

(suivent les autres signatures)

DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE DU SUD-KIVU

Les malentendus les énervements, les jeux - provocations, les insultes, les humiliations, les pleurs, les sursauts de nationalisme, les velléités de trahison, les paniques, les tentatives de conciliation, les incompréhensions fatales, le désespoir général, les profanations nous ont poussés à déclarer ce qui suit :

1. La société Civile du Sud-Kivu remercie l'ONU plus précisément le Conseil de Sécurité pour avoir pris la Résolution N° 1234.
2. La société Civile du Sud-Kivu demande instamment au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, à l'Union Européenne, à l'ONU, à la COMESA, à la SADEC de s'impliquer dans l'application de cette résolution.
3. Plus concrètement la Société Civile du Sud-Kivu leur demande de faire pression sur les belligérants afin de préserver l'intégrité et la souveraineté du territoire congolais.
4. La Société Civile du Sud-Kivu déclare que le peuple du Sud-Kivu leur serait reconnaissant Si avant le 30 juin 1999 ils obtenaient pour lui une cessation des hostilités condition *sine qua non* des concertations fraternelles entre citoyens Congolais et États Africains.
5. Le peuple du Sud-Kivu dit :
 - Non à la sécession.
 - Non à la balkanisation de la République Démocratique du Congo.
 - Non à l'annexion d'une quelconque partie du pays.
 - Non à la guerre.
6. Que vive la paix dans le monde. Que puisse triompher la PAIX en Afrique Centrale.

Pour la Société Civile du Sud-Kivu.

Bukavu, le 14 juin 1999.

Joseph M. KYALANGILWA, Président Provincial
Gervais CHIRHALWIRWA, Vice-Président
Jolly BIAYA TSHIZAZA, Membre du Bureau de coordination
Didace KANINGINI
Bruno BAHATI
Aimé Claude MULUMBA.